

# Règlement de LA RONDE DU KERCORB 2024.

## **1- ORGANISATION.**

L'association LES FOULEES DU KERCORB organise la 6ème édition de LA RONDE DU KERCORB à CHALABRE le **dimanche 6 octobre 2024**.

Rendez-vous Place Charles Amouroux, salle de l'abattoir 11230 CHALABRE à **partir de 7h30**.

## **2- PRESENTATION ET TARIFS DES EPREUVES.**

- *Trail découverte : LE CALVAIRE.*

- 19 kms et 750 de dénivelé positif cumulé - 2 ravitaillements : km 7 et 13.5.

Départ 9H15 - Tarif 17€.

- *Course nature : LE TOUGNOL.*

- 10 kms et 400 de dénivelé positif cumulé – 1 ravitaillement : km 7.

Départ 10H - Tarif 10€.

- *Randonnée : LA RANDO.*

- Parcours inverse du « LE TOUGNOL » – 1 ravitaillement : km 4.

Départ 8h30 – Tarif 8€.

Ces tarifs s'appliquent pour des inscriptions en ligne sur le site Chrono-start (hors commission). Possibilité de s'inscrire sur place avec une majoration de 2€.

## **3- CONDITION DE PARTICIPATION.**

Compétition chronométrée avec classement, ouverte aux sportifs présentant une licence FFA de l'année ou le Parcours de Prévention Santé (PPS) disponible sur la plateforme en ligne de la FFA (attention valable que 3 mois).

## **4- ASSURANCE.**

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile pour l'épreuve, cette assurance ne couvre pas les risques individuels des coureurs qui renoncent expressément à tout recours envers l'organisateur. Il incombe à tout participants non licenciés de s'assurer personnellement pour la pratique de ce sport. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas d'accident ou de défaillance consécutif à un mauvais état de santé ou une préparation insuffisante.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol ou de dégradation de matériel. Les participants s'engagent à ne procéder à aucune poursuite envers l'association.

## **5- DROIT A L'IMAGE.**

Les concurrents, par leur engagement, déclarent renoncer à leur droit à l'image, et autorisent l'association « Les Foulées du Kercorb » à exploiter les clichés et films pris le jour de l'épreuve à des fins de promotion.

## **6- RESPECT DE « L'ESPRIT TRAIL ».**

- Respecter les bénévoles et toutes personnes présentes.
- Rester fair-play.
- Aider tout concurrent en situation dangereuse ou de détresse.
- Respecter l'environnement :
  - Ne rien jeter dans la nature..... absolument rien.
  - Rester sur les sentiers balisés.

## **7- RECOMPENSES.**

Seront récompensés les 3 premiers hommes et femmes au scratch, et les premiers hommes et femmes de chaque catégorie.